

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 004 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS (départ 21h35), Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR (départ 22h), Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Bernard BRUNEL, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, René BERNARD, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 58
Votants : 70

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, François BOUVERET à Bernard BRUNEL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Catherine CATHENOZ à Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), André JOURD'HUI à Dominique BONNET (Vice-Président), Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, soit 1 pouvoir détenu par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Frédéric LAMBERT, Hubert MOTTET, Patrick MONTEVECCHIO, Bernard ONCLE.

Etaient absents : Rémy VIENNET, René MOLIN (arrivée 19h35), Anne DE ZAN, André PROST, Hubert DELACROIX (arrivée 19h58), Florent GAILLARD, Robert MOUGET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Pierre PETITGUYOT (arrivée 19h56), Jean-Luc BROCARD Sylvain BENETRUY (arrivée 20h09), Marie-Madeleine SOUDAGNE (arrivée 20h02), Françoise WEBER, Odile FAIVRE, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 19 février 2020

Objet : Conventions d'utilisation relatives aux compétences transférées en 2019 et 2020.

Dans le cadre des transferts de compétences suivants : Maison des Services Au Public d'Arbois, Crèche de Poligny, Médiathèque de Salins les Bains, Ecole de musique d'Arbois, EPIC Promotion du tourisme de Salins les Bains, l'accueil extrascolaire et périscolaire de Salins les Bains, les accueils extrascolaires de Saint Lothain et Poligny, réalisés au 1^{er} janvier 2019,

et,

les transferts de compétences suivants : Gymnase d'Arbois, Salle Omnisport de Poligny, salle COSEC de Poligny et les Tennis couverts et découverts de Salins les Bains et Poligny, réalisés au 1^{er} janvier 2020,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 004 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Conventions d'utilisation relatives aux compétences transférées en 2019 et 2020.

Il convient de rédiger les conventions qui lient la Communauté de Communes aux différentes communes concernées par ces transferts pour fixer les modalités de répartition des charges de fonctionnement des biens mis à disposition.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

1 / AUTORISE le Président à signer les conventions d'utilisation relatives aux compétences transférées en 2019 et 2020 et les procès-verbaux de transfert.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

(Signature)
Pour le Président
le Vice-Président

